

Thème 1 : Culture et sciences

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
1.1 - Contrat départemental de développement culturel (CDDC)	Mise en œuvre de la politique culturelle de l'établissement au travers de 3 à 5 parcours, selon l'effectif de l'établissement. Domaines concernés : Arts du spectacle vivant, Arts du visuel, Arts du langage, Arts du son, Arts de l'espace, Arts du quotidien, Culture scientifique, technique et industrielle, Culture et environnement, Histoire et civilisation.	1. Favoriser l'ouverture culturelle des élèves. 2. Encourager la pratique des élèves, leur rencontre des oeuvres, des artistes et des professionnels de la culture. 3. Lutter contre les inégalités territoriales d'accès à la culture. 4. Valoriser la diversité de l'offre culturelle du territoire.	Pas de limite	Tous niveaux	Temps scolaire	Conseil général Education nationale DRAC	Jusqu'à 2000€ par parcours + HSE Cofinancement : Conseil général, rectorat, DRAC	1 année scolaire	24-juin-11
1.2 - Classe à projet artistique et culturel (PAC)	Projet de classe pluridisciplinaire qui conduit à des réalisations ou productions et fait l'objet d'un carnet de bord. Des professionnels de la culture sont associés à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet.	1. Sensibiliser aux arts et à la culture	Pas de limite	6ème	Temps scolaire	Education nationale	Sur moyens de l'établissement, pas de financement spécifique	1 année scolaire	07-mai-11
1.3 - Ateliers artistiques (AA)	Atelier hebdomadaire de pratique artistique de 2h pour des élèves volontaires encadrés par un enseignant et un professionnel de la culture. Rencontre interactive entre le monde de l'éducation et les ressources culturelles de proximité.	1. Favoriser la découverte des arts et de la culture par la pratique et par la confrontation aux œuvres 2. Rencontrer des artistes ou professionnels de la culture dans les domaines : architecture, arts appliqués, arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, écriture, musique, patrimoine, paysage, photo, théâtre	10 collèges environ	Elèves volontaires - Tous niveaux	Hors temps scolaire	Education nationale Conseil général DRAC	Cofinancement : rectorat, DRAC, Conseil général (836€) + HSA	1 année scolaire	07-mai-11
1.4 - Atelier scientifique et technique (AST)	Atelier scientifique et technique de 2 heures hebdomadaires pour des élèves volontaires encadrés par un enseignant et un partenaire scientifique.	1. Favoriser la rencontre entre le monde de l'éducation et celui de la recherche par la confrontation avec des professionnels et universitaires 2. Susciter un intérêt plus grand des élèves pour les sciences	7 collèges environ	Elèves volontaires - Tous niveaux	Temps péri et extra scolaire	Education nationale Conseil général DRAC	Cofinancement rectorat, DRAC, Conseil général (411€) + HSA	1 année scolaire	07-mai-11
1.5 - Collège au cinéma	Découverte de 3 films par classe au rythme d'une projection par trimestre. Des dossiers-professeurs et des fiches-élèves, réalisés par la CNC – Centre national de la cinématographie – servent de support à l'accompagnement pédagogique des élèves.	1. Former le goût et susciter la curiosité de l'élève spectateur par la découverte d'œuvres cinématographiques en salle, dans leur format d'origine notamment en version originale 2. Permettre des prolongements pédagogiques et des formations d'enseignants 3. Favoriser le développement de liens réguliers entre les jeunes et les salles de cinéma	Pas de limite	Tous niveaux	Temps scolaire	Ministères chargés de la Culture et de l'Éducation Conseil général Professionnels du cinéma	Coût des séances : 2.50 € par élève et par film à la charge de l'établissement. Soutien du Conseil général à hauteur de 1.25 € par élève et par film.	1 année scolaire	10-juin-11
1.6 - Prix du jeune lecteur	Sélection de 6 ouvrages proposée chaque trimestre aux élèves de CM2 et de 6ème intégrés au prix du jeune lecteur, dans le but d'élire en fin d'année scolaire leur livre favori et de décerner un prix à l'auteur. Ce prix est porté par le CDDP.	1. Inciter des élèves de CM2 et de 6ème à lire et à écrire à travers un projet motivant 2. Conduire les élèves à la lecture et à la compréhension de différents récits 3. Valoriser et faire connaître la littérature jeunesse	10 collèges	6ème et CM2	Temps scolaire et péri-scolaire	CDDP Conseil général Education nationale	Le CDDP achète les ouvrages (avec le concours financier du Conseil général) pour les 10 collèges retenus	1 année scolaire	13-mai-11
1.7 - Lutte contre les difficultés de lecture	Adaptations de grands classiques de la littérature jeunesse réalisées par la maison d'édition La Fée des Mots et destinées aux élèves en SEGPA. Chaque livre est unique, imprimé pour le collégien qui devient le héros de l'histoire. Ce dispositif est porté par le CDDP.	1. Inciter des élèves de SEGPA à lire et à écrire à travers un dispositif adapté 2. Conduire les élèves à la lecture et à la compréhension de différents récits 3. Valoriser et faire connaître la littérature jeunesse	10 collèges	6ème et 5ème SEGPA	Temps scolaire et péri-scolaire	CDDP Conseil général Education nationale	Le CDDP achète les ouvrages (avec le concours financier du Conseil général) pour les 10 collèges retenus	1 année scolaire	13-mai-11
1.8 - Jeunes poètes de l'Oise	Ecriture de textes poétiques qui font ensuite l'objet d'une sélection puis d'une édition. Remise d'un recueil à chaque élève participant. Mise à disposition d'un fonds de livres d'artistes et d'un fonds courant d'ouvrages poétiques par la Médiathèque. Pour 5 collèges, rencontre avec un poète.	1. Valoriser le travail réalisé autour de l'expression poétique, en lien éventuel avec le Printemps des Poètes. 2. Réaliser un recueil des textes sélectionnés, 2. Favoriser le croisement des expériences et des disciplines (liens possibles avec les arts plastiques, la photo, etc).	Pas de limite	Tous niveaux	Temps scolaire et péri-scolaire	Médiathèque départementale Conseil général Education nationale	La Médiathèque départementale prend en charge : • l'édition du recueil pour début mai 2012, • une rencontre avec un poète pour 5 collèges.	1 année scolaire	20-déc-11

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
2.1 - Programme d'éducation à la santé en milieu scolaire	Accompagnement et financement à la mise en place d'une action santé complémentaire à l'un des projets mis en place dans le cadre du volet santé du CESC. Pour 2011-2012, l'action doit porter sur les thèmes "éducation à la vie affective et sexuelle » ou "éducation nutritionnelle et activité physique". Ce programme d'éducation à la santé s'appuie sur les orientations du plan régional de santé publique, sur les priorités du rectorat dans le cadre du volet santé citoyenneté du Projet académique et sur les priorités du Conseil général dans le cadre de son projet éducatif.	1. Développer les compétences psycho-sociales (estime de soi, relation avec autrui), 2. Responsabiliser les collégiens en matière de santé et développer l'axe citoyenneté au travers des projets d'éducation à la santé.	Pas de limite	Tous niveaux	Temps scolaire et péri-scolaire	Conseil général Education nationale ARS (Agence régionale de la santé) IREPS (Institut régional d'éducation et de promotion de la santé) CPAM	Conseil général : 2 500 € maximum	1 année scolaire	04-mai-11
2.2 - Lutte contre les discriminations	Accompagnement à la mise en place d'une démarche projet autour du thème "lutte contre les discriminations" dispensée par un prestataire et financement d'actions. Les étapes de la démarche sont : un état des lieux dans le collège, la définition et la mise en oeuvre d'un programme d'actions, la valorisation des actions et la rédaction d'une charte départementale.	1. Lister les thèmes qui font débats 2. Expliciter la diversité des discriminations 3. Soulever la question de la personne discriminée et la personne discriminante 4. Aborder la question sous un angle social et culturel	Pas de limite	Tous niveaux	Temps scolaire et péri-scolaire	Conseil général Education nationale	Le Conseil général finance le prestataire pour mettre en place la démarche et les actions	2 ans mini	13-mai-11
2.3 - Formation des délégués	Financement pour les collèges volontaires, de 2 demi-journées de formation dispensées par un prestataire extérieur. L'ensemble des délégués de 6ème titulaires et suppléants peuvent bénéficier de cette formation.	1. Aider les délégués à mieux appréhender leur rôle 2. Acquérir les compétences et les savoir-faire nécessaires à l'exercice concret de leur fonction	Pas de limite	Délégués des classes de 6ème (titulaires et suppléants)	Temps scolaire	Conseil général Education nationale	Le Conseil général finance les prestataires en charge de la formation	1 année scolaire	13-mai-11
2.4 - Découverte de l'Europe et de ses instances	Accompagnement et financement à la mise en place d'animations autour des questions européennes et des instances , animations dispensées par un prestataire. Les collèges bénéficient d'une exposition, d'animations associées et d'interventions de jeunes témoins (parcours, échanges d'expérience...) autour des questions de la mobilité européenne.	1. Sensibiliser les collégiens à la réalité européenne 2. Apporter un éclairage sur les dispositifs et les parcours existants 3. Echanger autour de la question de la mobilité européenne	10 collèges	4ème et 3ème	Temps scolaire	Conseil général	Le Conseil général finance le prestataire en charge des animations	1 année scolaire	10-juin-11

Thème 3 : Développement durable

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
3 - Programme jeunes éco-citoyens (PJEC)	Accompagnement et financement pendant 3 ans de projets annuels de développement durable dans les collèges. Les collèges du PJEC bénéficient d'un programme d'actions animées par des experts associatifs du développement durable.	1. Sensibiliser les collégiens de l'Oise au développement durable 2. Aider à l'appropriation par les collégiens des enjeux du développement durable dans le cadre de leur établissement scolaire 3. Encourager les initiatives éco-responsables dans les établissements scolaires	env. 10 collèges par an	Tous niveaux	Temps scolaire et péri-scolaire	Conseil général Education nationale ADEME Picardie	Le Conseil général finance le projet du collège et les experts du développement durable Education nationale : HSE par collège	3 ans mini	13-mai-11

Thème 4 : Mémoire - Histoire

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
4 - Travail de mémoire et d'histoire	Organisation et financement d'actions pluri-disciplinaires à destination des collégiens associant des témoins (ou leurs descendants) des événements. Pour l'année scolaire 2011-2012, le comité de pilotage a arrêté les thèmes suivants : - pour la 2 ^{de} Guerre Mondiale : " Du débarquement à la libération ", - pour le thème sur l'industrialisation : " Mémoires industrielles ". Chaque thème fait l'objet d'un parcours de mémoire (visite de lieux de mémoire, expositions, documentation), d'un spectacle de mémoire, d'un voyage de mémoire et d'une journée de valorisation du travail des élèves impliqués.	1. Promouvoir les actions pédagogiques et éducatives en lien avec les 2 thématiques arrêtées par le comité de pilotage 2. Valoriser les projets des collégiens et des équipes éducatives	10 collèges	4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Temps scolaire + péri + hors	Conseil général Education nationale CDDP ONAC Souvenir Français	Le Conseil général finance le parcours de mémoire Education nationale : HSE par collège	1 année scolaire	13-mai-11

Thème 5 : Orientation et découverte des métiers

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
5 - Carrefours et forums des métiers	Financement de carrefours et forums des métiers portés par un ou plusieurs établissements, en collaboration avec les CIO et mobilisant des élèves, des anciens élèves, des parents d'élèves et acteurs locaux pour échanger sur leurs parcours et expériences.	1. Former tout au long de la vie notamment dans le cadre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations -PDMF- 2. Diminuer les sorties du système scolaire sans diplôme dans l'Oise, 3. Favoriser la transition études - emploi pour les jeunes	Pas de limite	Tous niveaux	Temps scolaire et péri et hors scolaire	Conseil général Education nationale ONISEP CIO	Le Conseil général finance entre 200 et 750 € la mise en place d'un carrefour/forum	1 année scolaire	20 juin 2011 pour la fiche d'intention

6 : Dispositifs multi-thématiques

Dispositif	Description	Objectifs	Nbre de collège	Gpe classe niveau	Tps scolaire / péri / hors	Partenaires du dispositif	Financement / co-financement des collèges	Durée	Date retour dossier
6.1 - Projets Educatifs locaux (PEL)	Accompagnement et financement à la mise en place de projets péri et extrascolaires (activités socioculturelles, culturelles, sportives, citoyennes), de projets de soutien éducatif (savoir-être) et de projets d'aide aux devoirs ne pouvant faire l'objet d'un soutien financier dans le cadre de l'accompagnement éducatif . Les PEL sont également destinés à d'autres structures telles que les communes, les intercommunalités ou les associations. Les PEL sont destinés aux jeunes de 11-16 ans.	1. Faciliter l'accès des jeunes à des activités périscolaires, en particulier en milieu rural 2. Contribuer à la réussite éducative et à l'insertion socio-culturelle des jeunes 3. Enrichir une partie de leur temps libre par des activités culturelles, sportives et citoyennes 4. Permettre l'émergence de nouvelles pratiques éducatives	Pas de limite	Tous niveaux	Temps scolaire + péri + hors	Conseil général Education nationale	Le Conseil général finance 50% max pour les PEL péri et extra scolaires et 75% max pour les PEL soutien éducatif/aide aux devoirs	1 année scolaire ou 1 année civile	13-mai-11
6.2 : Action éducative et culturelle (AEC)	L'AEC est mis en place par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants dans la limite de 2 projets par collège. Le projet a une dimension éducative et culturelle affirmée.	Soutenir la mise en œuvre du projet d'établissement.	Pas de limite	Tout niveau	Temps scolaire	Education nationale Conseil général	Rectorat sur proposition IA Conseil général sur proposition IA crédits HSE	1 année scolaire	07-mai-11
6.3 : Action péri-éducative (APE)	Activités ayant un caractère sportif, artistique, culturel, scientifique, technique ou qui contribuent à la mise en œuvre des politiques ministérielles à caractère social.	Accueil et encadrement des élèves en dehors des heures de cours.	Pas de limite	Elèves volontaires	Temps péri scolaire (plutôt le midi)	Education nationale	Indemnités horaires pour les enseignants (HSE)	1 année scolaire	11-sept-12